

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - 12195 - 2022 B 02453 - 912 410 545 - 2ESA MANAGEMENT

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (09 mois)	Exercice précédent Néant
--------------	---	-----------------------------

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	68		68	43.04		
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	90		90	56.96		
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	158		158	100.00		
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	158		158	100.00		

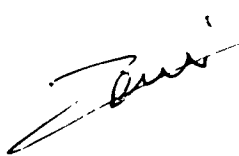
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE

PONTOISE

72195

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (09 mois)	Exercice précédent Néant
---------------	---	-----------------------------

Capital social ou individuel (dont versé :)		500	316.46		
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		-342	-216.45		
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES		158	100.00		
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances et acomptes reçus sur commande en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
DETTES					
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		158	100.00		


 FITOUSSIX
 le 30/06/23
 certifié conforme
 à l'original

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022		Exercice précédent Néant		Variation		
						%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services							
Chiffres d'Affaires Nets							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		342				342	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés							
Rémunérations du personnel							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements							
Dotations aux provisions							
Autres charges		0					
Total des charges d'exploitation							
		342				342	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION							
		-342				-342	N/S
Produits financiers							
Produits exceptionnels							
Charges financières							
Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS							
		-342				-342	N/S
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices							
Total des Produits							
Total des Charges							
		342				342	N/S
RÉSULTAT NET							
		-342				-342	N/S
		Perte					
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

FITOUSSIX



Certifié conforme
à l'original
le 30/06/2023

2ESA MANAGEMENT
S.A S U au capital de 500,00 Euros
Siège social : 31 RUE DES ECOLES

95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORET
R.C.S : 912410545

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

Le 30/06/2023,
à 10 HEURES,

Madame SEPHORA FITOUSSI, associé unique de la société **2ESA MANAGEMENT**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Madame SEPHORA FITOUSSI, préside la séance en qualité de **PRESIDENT**

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence,
- le rapport de gestion du Conseil d'administration .
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ,
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales .
- le texte des projets de résolutions

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses

Le Président donne lecture

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

sf

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître **une perte de -342,40 Euros**

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 faisant ressortir **une perte de -342,40 Euros**

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **-342,40 Euros**, de la façon suivante

- Au report à nouveau pour un montant de **-342,40 Euros** Il passera ainsi de **0 Euros**, à la somme de **-342,40 Euros** après affectation
- Le solde en pour un montant de **0,00 Euros**

L'associé unique constate que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L 225-248, al 1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée

Décision n° 3

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

Président
[Signature]

sf

2ESA MANAGEMENT
S A S U au capital de 500,00 Euros
Siège social : 31 RUE DES ECOLES

95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORET
R.C.S. 912410545

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2022

SEPHORA FITOUSSI, associé unique et gérant de la société 2ESA MANAGEMENT, soussigné, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **0** Euros contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **342,40** Euros pour l'exercice, contre **0** Euros pour l'exercice précédent

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **341,98** Euros au 31/12/2022 contre **0** Euros pour l'exercice précédent
- Les impôts et taxes ressortent à **0** Euros au 31/12/2022 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **0** Euros au 31/12/2022 contre **0** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2022 et **0** Euros pour l'exercice précédent
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 31/12/2022 contre **0** Euros pour l'exercice précédent

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2022, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de **-342,40** Euros contre un bénéfice de **0** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **0** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **0** Euros, soit un montant net de **0** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **0** Euros
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **157,60** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

SF

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **157,60** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice antérieur
- Les emprunts et dettes ressortent à **0** Euros contre **0** Euros l'année précédente

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **0** Euros au 31/12/2022, contre **0** Euros pour l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation s'établit à **-342,40** Euros, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société"

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2022** fait ressortir **une perte de -342,40** Euros
Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante

- Au report à nouveau pour un montant de **-342,40** Euros Il passera ainsi de **0** Euros, à la somme de **-342,40** Euros après affectation
- Le solde en pour un montant de **0,00** Euros

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SAINT-BRICE-SOUS-FORET
Le 30/06/2023

Le Président



SF